

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Voyageurs d'affaires de plus de 55 ans: dans l'ensemble peu de directives spéciales et de concessions**

**Le fait est que la population mondiale devient toujours plus âgée et que les hommes sont occupés plus longtemps. Une récente étude d'AirPlus, laquelle a été effectuée auprès de 2'101 gestionnaires de voyages de 24 pays, révèle de fort intéressants résultats sur la manière dont les entreprises s'y prennent avec leurs collaborateurs de plus de 55 ans voyageant à titre professionnel.**

**Zurich, le 24 juillet 2013** – Les êtres humains vivent de plus en plus longtemps. C'est ce que corrobore un récent rapport des Nations Unies sur l'espérance de vie de la population mondiale. C'est ainsi que l'espérance de vie moyenne a augmenté entre 1980 et 2012 pour passer de 73,4 à 80,1 ans. Une espérance de vie plus élevée va de pair avec une activité lucrative de plus longue durée, pour laquelle il y a deux raisons: les employés sont encore en bonne santé, en excellente forme et aiment leur métier ou, en raison de moyens financiers limités, n'ont pas d'autre choix. Mais les entreprises sont-elles préparées à cette évolution et qu'est-ce que cela signifie en particulier pour le secteur des voyages d'affaires? Fournir des réponses à ces questions est l'objectif de l'étude qui a été réalisée à la fin 2012, à la demande d'AirPlus, par l'entreprise d'études de marché internationale 2hm.

#### **Pays anglophones: la plus large part des voyageurs plus âgés**

Actuellement, déjà 14% de tous les voyageurs d'affaires qui ne font pas partie des cadres supérieurs sont âgés de plus de 55 ans. C'est dans les pays anglophones que l'on trouve la plus large part des voyageurs plus âgés – en particulier au Canada et en Grande-Bretagne (20%). Ces deux pays sont suivis du Brésil, de l'Australie, des Pays-Bas et des Etats-Unis qui se situent de 17 à 18%. La majorité des pays européens a cependant une part de 13 à 16% des voyageurs plus âgés. Avec 16%, la Suisse se trouve au milieu du tableau. En comparaison mondiale, la Turquie et la Chine se situent nettement au-dessous de ces valeurs (6 et 8%).

#### **Des directives de voyages strictes majoritairement pour les plus âgés**

L'étude montre que les entreprises sont assez rigoureuses lorsqu'il est question d'attentions particulières pour les voyageurs plus âgés. Parmi les régions dans lesquelles les entreprises font le

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

moins de concessions, on trouve l'Afrique du Sud, l'Europe et l'Amérique du Nord (4 à 5%). Avec 8%, la région Asie-Pacifique se situe légèrement au-dessus. Avec 14%, l'Amérique latine fait partie des chefs de file des entreprises qui disposent de directives spéciales. Seule la Scandinavie, qui est par ailleurs connue pour ses innovations en matière de conditions de travail conviviales pour les employés, occupe, avec 19%, le deuxième rang. Il est intéressant de constater que trois des six pays qui se trouvent au-dessus de la moyenne mondiale pour les directives particulières, font partie des pays BRIC: Inde (33%), Chine (12%) et Russie (12%). Mais la plus grande majorité des entreprises (entre 75 et 89%) n'a pas de directives de voyages spéciales ni ne fait de concessions particulières aux voyageurs plus âgés.

### **Le plus fréquent: des trajets plus rapides et davantage de confort**

Si des directives de voyages existent, celles-ci concernent la plupart du temps des trajets plus rapides (54%) comme, par exemple, des liaisons directes, même si cela génère des frais supplémentaires, ou un confort de voyage plus élevé (45%). Cette notion recouvre un service supplémentaire pendant le vol, des surclassements pour les voitures de location ou les voyages en train. 40% accordent aux voyageurs davantage de temps pour des vols de correspondance et plus d'un tiers des entreprises a également intégré une classe de vol plus élevée (36%) sur les vols long-courriers.

### **Les gestionnaires de voyages de sexe masculin sont plus généreux**

Dans les entreprises dont les gestionnaires de voyages sont de sexe masculin, on a élaboré plus fréquemment des directives de voyages spéciales pour les voyageurs plus âgés (17%). C'est plus que le double que dans les entreprises dont les gestionnaires de voyage sont de sexe féminin. En particulier dans l'optique d'un confort de voyage plus élevé les femmes qui occupent la fonction de gestionnaire de voyage sont plutôt enclines à mettre en oeuvre des directives de voyages spécifiques. Les personnes interrogées de sexe féminin accordent en revanche aux voyageurs d'affaires un plus grand éventail d'options.

### **Nature des subventions: des différences en fonction des départements**

La nature des concessions existantes dépend en outre également du département au sein de l'entreprise: c'est ainsi que, avec 27%, les départements de gestion des voyages spécialement créés à cette fin autorisent moins souvent un surclassement pour les vols long-courriers. Si le secteur des

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

voyages d'affaires est intégré dans un autre département, comme l'équipe d'assistance, il y a, avec 42%, une chance nettement plus élevée. Lors de l'intégration dans des départements tels que la vente ou le personnel, le gestionnaire des voyages responsable autorise souvent un confort de voyage plus élevé (48%) ou un trajet plus rapide (39%).

### **AirPlus International:**

AirPlus est un prestataire international majeur de solutions pour la gestion courante des voyages d'affaires. Plus de 40'000 entreprises clientes s'en remettent à AirPlus pour le paiement et l'analyse de leurs frais de voyages professionnels. Les produits et solutions de l'entreprise sont exploités dans le monde sous la marque AirPlus International. L'AirPlus Company Account est le compte de facturation centralisée sur la base de l'UATP qui connaît le plus de succès. Informations complémentaires sur [www.airplus.com](http://www.airplus.com).

### **Pour les médias:**

AirPlus International AG  
Tobias Frei  
Tél: +41 (0)43 210 37 50  
E-Mail: [tfrei@airplus.com](mailto:tfrei@airplus.com)

Primus Communications S.à.r.l.  
Nina Aryapour  
Tél: +41 (0)44 421 41 25  
[nina.aryapour@primuscommunications.ch](mailto:nina.aryapour@primuscommunications.ch)